



Une activité d'abattage dynamique en Bourgogne-Franche-Comté

En 2017, la région Bourgogne-Franche-Comté dispose de 17 abattoirs de boucherie pour un volume abattu de près de 148 000 tonnes. En plus de trois outils industriels dont deux appartiennent à des groupes nationaux et abattent plus de 18 000 tonnes annuelles, la région compte 5 abattoirs intermédiaires et 9 abattoirs locaux traitant moins de 5 000 tonnes par an. Depuis 2000, sept abattoirs de faible capacité ont fermé leur porte. Néanmoins, les volumes abattus sont en hausse régulière et les trois quarts d'entre eux concernent les bovins. Pour cette espèce, la région abat également des animaux en provenance de Auvergne-Rhône-Alpes et Grand-Est. Inversement, 45 % des bovins et une partie des porcs de la région sont abattus dans des départements limitrophes et des ovins parcourent de longues distances pour être abattus en Occitanie. Quelques abattoirs locaux situés en zone rurale rencontrent des difficultés compte tenu des faibles volumes traités.

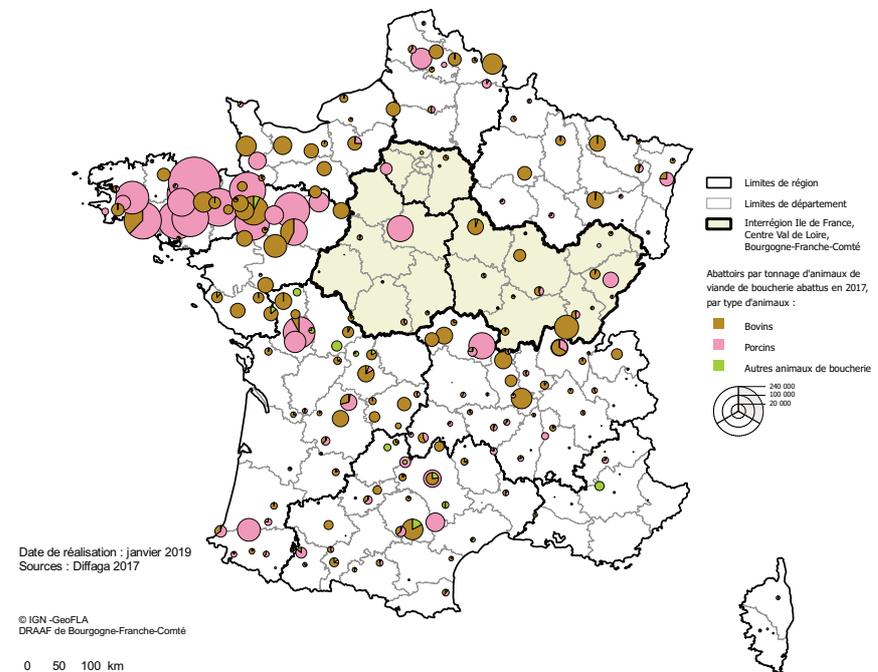
La majorité des abattoirs est implantée dans l'ouest de la France. Pour définir une stratégie sur l'offre d'abattage, une commission inter régionale d'abattage s'est constituée entre la Bourgogne, la Franche-Comté, le Centre Val de Loire et l'Île de France. Dans cette inter région, les abattages ont progressé de 14 % de 2007 à 2017. Si les volumes sont en baisse en Île de France, ils progressent nettement ailleurs, en particulier depuis 2013.

En Bourgogne-Franche-Comté, 17 abattoirs de boucherie sont en activité dans la région. En 2017, ils ont traité 147 653 tonnes équivalent carcasse (TEC) soit 4 % de la production nationale.

La taille des abattoirs est très variable, leur volume allant de plus de 50 000 à moins de 800 TEC par an. Un classement des abattoirs en trois classes peut être proposé :

- Des abattoirs industriels au nombre de trois et dont le tonnage est supérieur à 18 000 TEC. Deux de ces abattoirs sont spécialisés en production bovine, le troisième en production porcine. Ils abattent 64 % des volumes de la région soit 94 500 TEC. Les tonnages sont en hausse de 12 % depuis 2010.

Les abattoirs majoritairement localisés dans l'ouest



- Des abattoirs intermédiaires au nombre de cinq avec un tonnage compris entre 5 000 et 18 000 TEC. Ils abattent 28 % du tonnage total de la région soit 40 900 tonnes et sont majoritairement multi-espèces. Depuis 2010, les volumes progressent pour chacun à hauteur de 25 %.
- Des abattoirs locaux dont le ton-

nage est inférieur à 5 000 TEC par an au nombre de neuf. Ils abattent 8 % du tonnage total de la région et sont très majoritairement multi-espèces (bovine, ovine, porcine, équidés). De 2010 à 2017, ils ont perdu globalement 43 % de leur tonnage. Cinq de ces structures perdent des volumes soit deux des trois abattoirs de la Niè-

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

vre, Cosne et Corbigny, Luxeuil (70), Autun (21) et Pusey (70).

Ainsi, la Nièvre ne dispose que d'abattoirs locaux. En outre, dans le département, les volumes abattus sont en baisse. Le maintien de l'activité de ces petites structures est essentielle pour l'aménagement du territoire et le développement des circuits alimentaires de proximité. En Haute-Saône, la situation est semblable. Le département a connu une restructuration de l'activité d'abattage avec la fermeture d'un outil multi-espèces et la construction d'un nouvel abattoir spécialisé en porcs à Pusey. Les tonnages abattus à Luxeuil-les-Bains sont également en baisse. En Côte-d'Or, l'abattoir de Châtillon-sur-Seine a cessé provisoirement son activité en 2015 suite à des problèmes financiers de la société qui le gérait. La mairie a racheté les murs et le matériel existant et une société anonyme a été créée pour permettre de réaliser les investissements nécessaires à la réhabilitation de l'outil.

Un nombre d'abattoirs en baisse pour des volumes en hausse

De 2000 à 2017, 7 abattoirs ont fermé en Bourgogne-Franche-Comté.

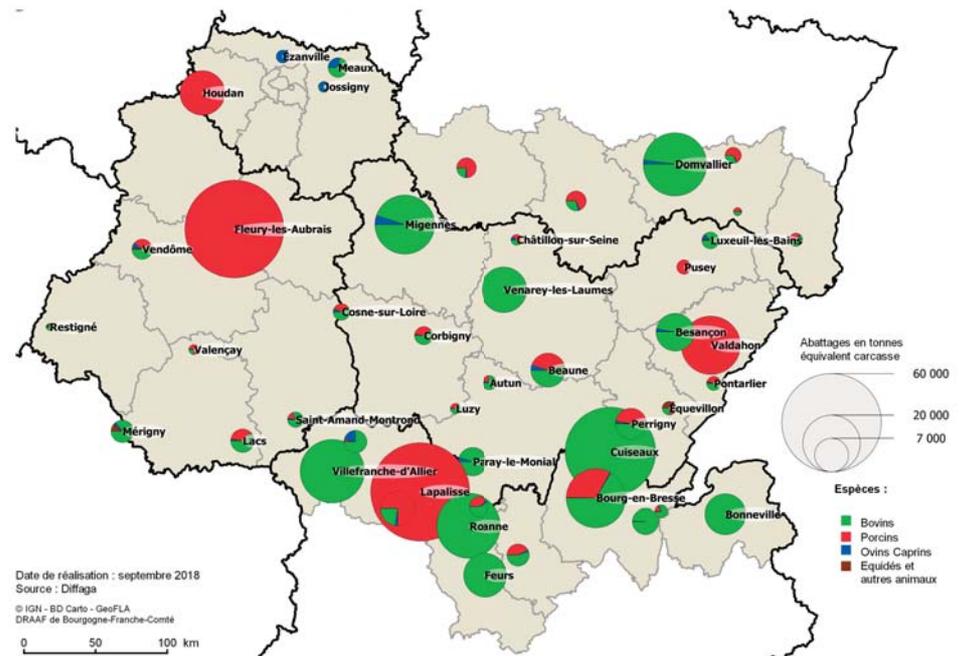
Parmi les outils ayant cessé leur activité :

- 6 abattaient moins de 1 000 tonnes. Trois d'entre eux étaient localisés en Saône-et-Loire, les autres se situaient en Côte-d'Or, et dans le Jura.
- 1 abattait entre 1 000 et 5 000 tonnes. Il était localisé dans le Doubs. La réduction du nombre d'outils d'abattage est une constante en France depuis 50 ans. Elle résulte d'une restructuration au profit d'unités de plus grande taille liée à la mise aux normes qui est intervenue à partir du milieu des années 2000.

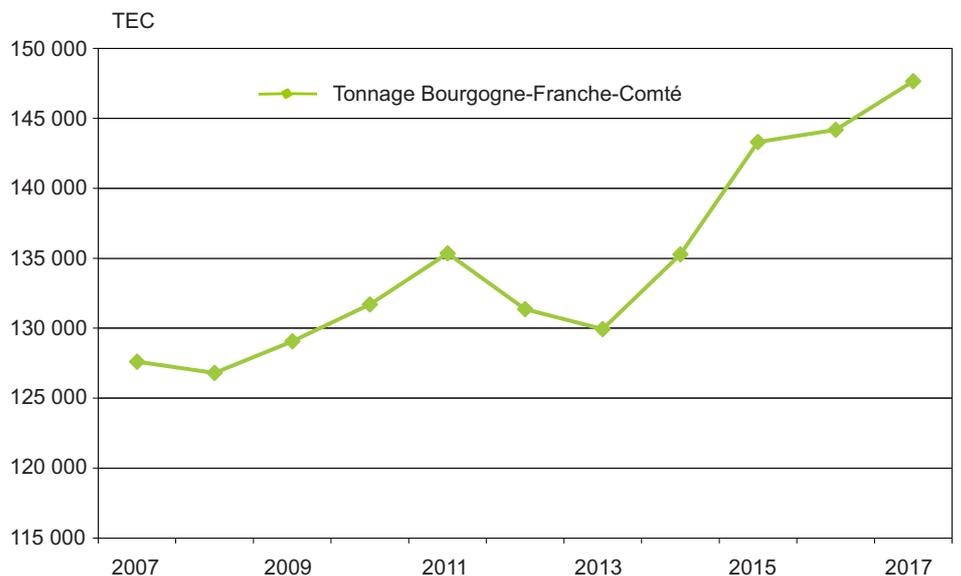
L'abattoir multi-espèce de Vesoul a fermé ses portes en 2012. Il est remplacé par un outil spécialisé dans l'abattage des porcins qui traite plus de 1 000 tonnes annuelles sur le site de Pusey.

En Saône-et-Loire, les abattoirs d'Epinac, de Montceau-les-Mines, Mâcon et de Louhans ont fermé leurs portes au cours des années 2000 et 2010. En Côte-d'Or, c'est celui de Saulieu qui a cessé son activité. Dans le Jura et dans le Doubs se

Les capacités d'abattage majoritairement présentes en Saône-et-Loire



Une progression des abattages de 15 % entre 2007 et 2017 en région Bourgogne-Franche-Comté



Source : DIFFAGA

sont respectivement Saint-Claude et Montbéliard qui ont arrêté leur activité au début des années 2000. Les volumes ont sans doute été repris par des abattoirs proches dont les tonnages ont progressé dans le même temps.

De 2007 à 2017, les volumes ont progressé, passant de 127 600 à 147 700 TEC toutes espèces confondues. Ainsi, le tonnage moyen est passé de 5 800 tonnes à 8 700

tonnes par abattoir soit une progression d'un tiers. C'est moins que la moyenne nationale qui se situe à 14 000 TEC. En effet dans la région, 8 abattoirs traitent moins de 2 000 tonnes annuelles. Ces petites structures de proximité sont les seules qui existent dans la Nièvre et en Haute-Saône où elles sont essentielles pour les éleveurs et le développement des circuits courts.

La production bovine est répartie sur

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

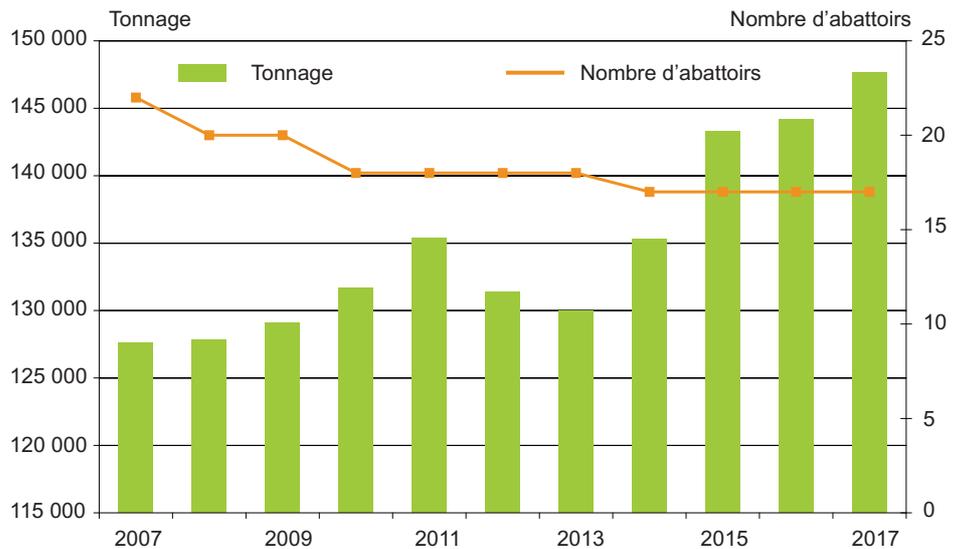
l'ensemble de la région. Mais avec une présence plus importante en Saône-et-Loire, ce département concentre le plus d'élevages bovins et a produit 40 030 TEC en 2017 soit 27 % de la production régionale. Viennent ensuite le Doubs avec 22 % du total puis l'Yonne (15 %) et la Côte-d'Or (14%). Les départements du Jura, de la Nièvre et de la Haute-Saône ne totalisent que 10 % de l'ensemble.

Les abattages de bovins très majoritaires dans la région

En Bourgogne-Franche-Comté, les trois quarts des abattages, soit environ 113 000 tonnes concernent des bovins. La Saône-et-Loire concentre la moitié des abattages de bovins, le Doubs, 71 % des abattages de porcins et l'Yonne 43 % des abattages d'ovins et caprins. Le Jura, sur de faibles volumes, représente 86 % des abattages d'équins de la région. Les volumes de bovins abattus sont en progression constante depuis 2007 compte tenu des politiques territoriales du groupe Bigard et de la SICAREV mais aussi des volumes en hausse de certains abattoirs intermédiaires. La production de bovins finis n'augmente pas. Les porcins suivent avec 20 % du total pour 31 600 tonnes. L'abattoir spécialisé de Valdahon dans le Doubs concentre 70 % de l'ensemble avec une croissance constante des volumes. Les petits ruminants (ovins-caprins) représentent 2% des tonnages et les équins et gibiers (autres animaux) 1 % de ceux-ci.

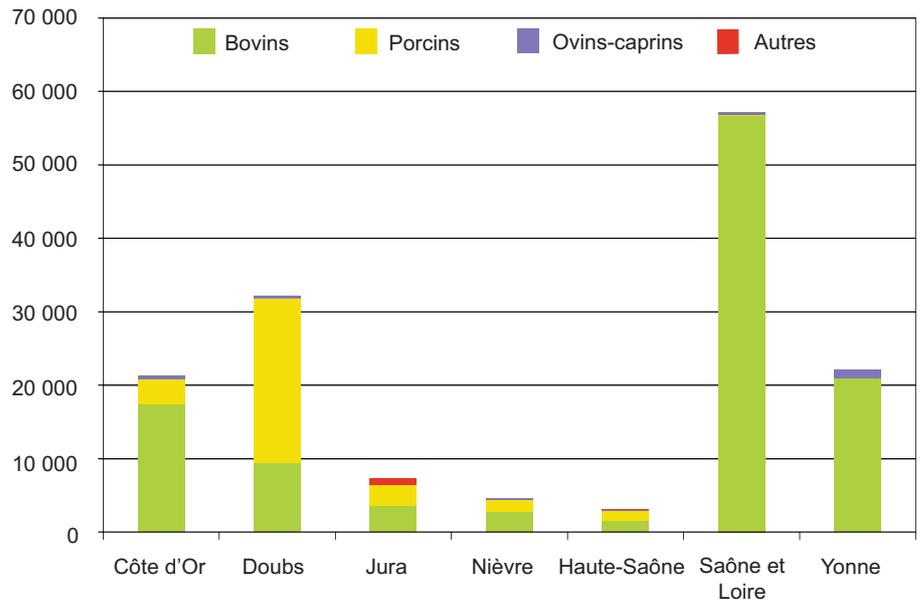
En Bourgogne-Franche-Comté, les volumes de bovins abattus sont globalement équivalents aux volumes de bovins finis produits soit 103 % de l'ensemble. Néanmoins, par catégorie de bovins des écarts existent. Ainsi, la région abat plus de vaches laitières de réforme, de mâles et de génisses qu'elle n'en produit. Inversement, 31% des vaches allaitantes de réforme produites sont abattues dans des régions limitrophes. Les abattages de porcins couvrent les trois quarts de la production régionale. Le déséquilibre est marqué pour les ovins puisque seule 43 % de la production est abattue dans la région.

Une progression des volumes abattus concentrés sur moins d'abattoirs



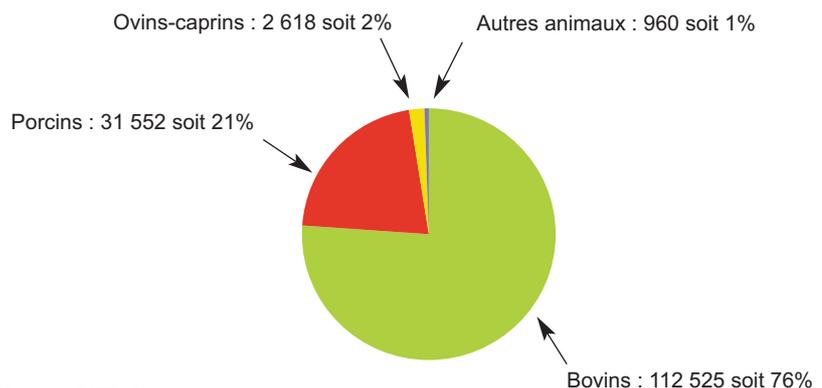
Source : DIFFAGA

La Saône-et-Loire concentre 40 % des abattages de la région



Source : DIFFAGA

Les bovins : trois quart des abattages de Bourgogne-Franche-Comté



Source : DIFFAGA

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Bovins : une dynamique portée par des outils industriels

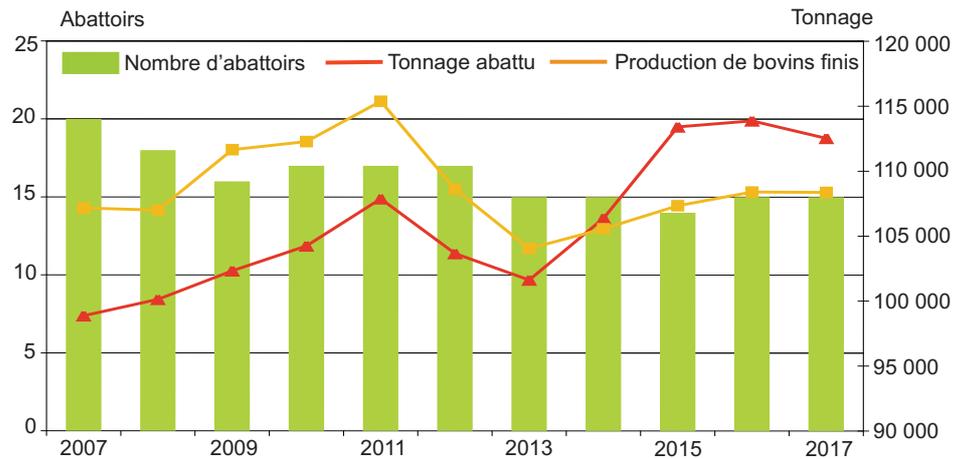
Depuis 2007, les abattages de bovins dans notre région sont orientés à la hausse malgré un fléchissement en 2017 et la fermeture de 30 % des abattoirs. La production de bovins finis a progressé de 2007 à 2011 passant de 107 000 tonnes à 115 400 tonnes. Elle baisse ensuite pour atteindre 104 000 tonnes en 2013. Ainsi, malgré une reprise depuis cette date, les volumes abattus sont devenus supérieurs à la production.

Dans la région, les vaches de réforme laitières ou d'élevages allaitants constituent la première catégorie de bovins abattus. Les taurillons de 18 à 24 mois viennent en deuxième position. Les génisses de plus de 24 mois, les boeufs et les veaux de boucherie ferment la marche.

En Bourgogne-Franche-Comté, l'élevage bovin est très présent dans tous les départements à l'exception de celui de l'Yonne. Dans l'ouest de la région, en Saône-et-Loire et dans la Nièvre mais aussi en Côte-d'Or, c'est l'élevage de bovins viande charolais qui domine. Le bassin allaitant de la région se caractérise par la production dominante d'animaux maigres destinés à l'exportation, notamment de broutards qui partent vers l'Italie ou le bassin méditerranéen. Ainsi, en 2017, 203 400 broutards ont été exportés alors que 150 000 génisses ou mâles de race à viande ont été engraisés. C'est particulièrement le cas dans la Nièvre qui détient un quart du cheptel allaitant de la région et ne produit que 11 % des bovins finis. A l'est, dans le Doubs, le Jura mais aussi en Haute-Saône, l'élevage laitier est très majoritaire, les deux premiers bénéficiant de la production de fromages AOP du massif du Jura. A ces systèmes de production s'ajoutent les exploitations de polyculture-élevage.

En 2013, 10 700 exploitations, soit la moitié des exploitations de la région détiennent des bovins (lait, viande ou mixte) de dimension moyenne ou grande. Leur nombre s'est réduit de 25 % depuis 2000. En 2017, le cheptel compte 1 962 000 têtes dont 506 400 vaches nourrices et 263 600 vaches laitières, et représente 10 % du total

Les abattages de bovins supérieurs à la production



Source : DIFFAGA, Statistique Agricole Annuelle

national. Le cheptel laitier est en baisse de 9 % de 2001 à 2017 alors que le cheptel allaitant ne diminue que de 3 % sur cette période.

Dans la région, trois départements concentrent 85 % des abattages de bovins: la Saône-et-Loire, l'Yonne et la Côte-d'Or. En effet, c'est là que sont localisés trois abattoirs appartenant à deux groupes nationaux: Bigard à Cuiseaux et à Vénarey-les Laumes et la SICAREV à Migennes. Ils totalisent près de 85 000 TEC soit les trois quart des tonnages de la région. Ainsi, la Nièvre, la Haute-Saône et le Jura ont une capacité d'abattage inférieure à la production de bovins finis. Les outils sont dimensionnés pour l'abattage de proximité. En outre, la région est déficitaire pour l'abattage des vaches de réforme viande soit - 30 % par rapport à la production mais également pour celui des veaux soit - 33 %. Inversement, la région abat 50 % de mâles et 17 % de vaches de réforme laitières supplémentaires par rapport à ceux qu'elle produit.

Ainsi, des déplacements de bovins ont lieu. En effet, seuls 55 % des bovins abattus en Bourgogne-Franche-Comté proviennent de la région. Ainsi, 16 % des bovins abattus dans la région proviennent de Grand-Est. En effet, l'abattoir de Vénarey-les-Laumes en Côte-d'Or reçoit des animaux en provenance de Haute-Marne, de l'Aube, des Vosges et de la Marne. C'est également le cas des abattoirs de Cuiseaux, de Besançon mais aussi de Perrigny pour lesquels la provenance extérieure Vosges et Haute-Marne domine. L'abattoir de Luxeuil, voisin lui aussi du Grand-Est reçoit à une très

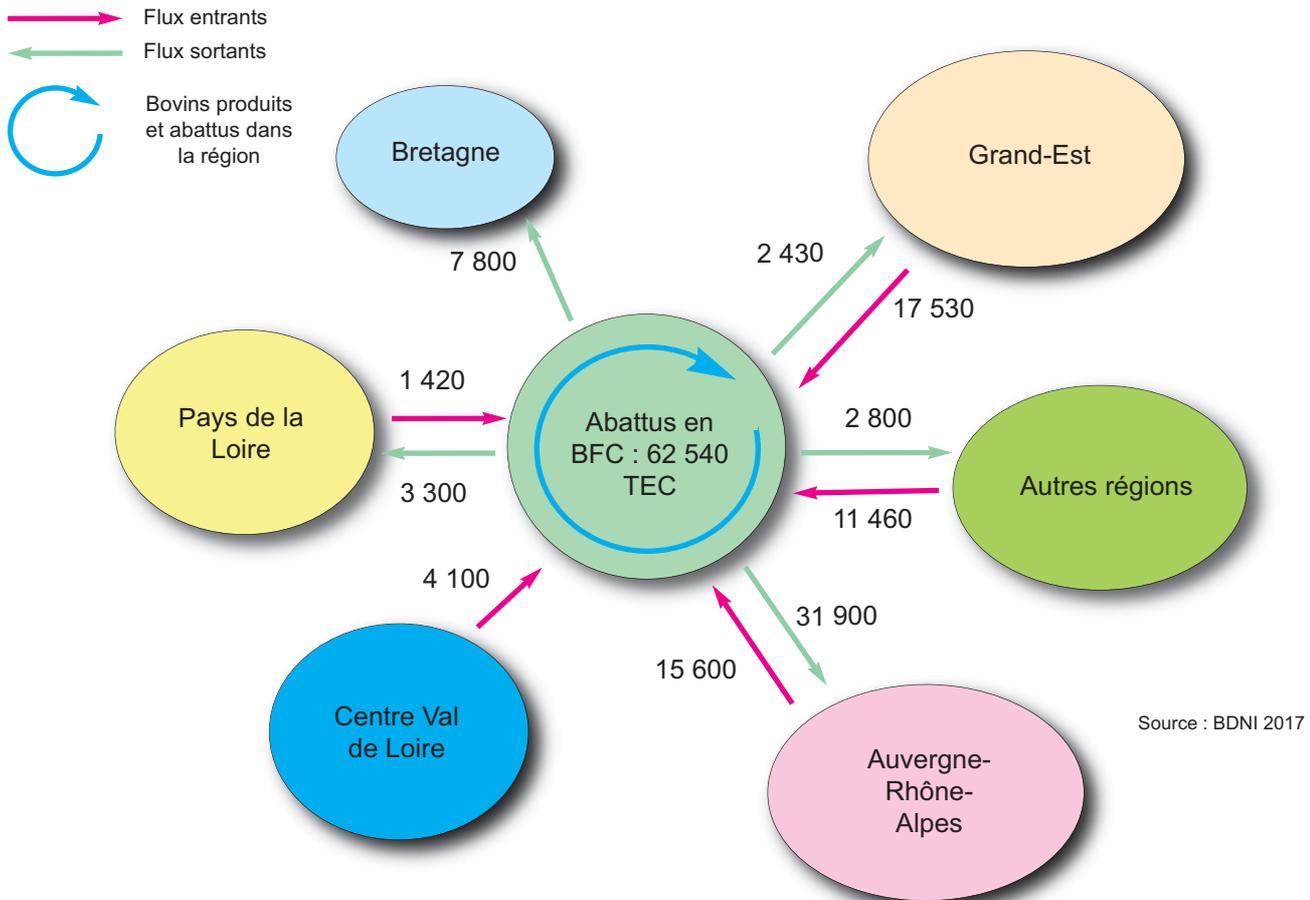
large majorité des bovins en provenance des Vosges toutes proches. Celui de Migennes traite plus particulièrement les animaux venant de l'Aube, des Ardennes, de la Marne et enfin des Vosges. En outre, 14 % des bovins abattus proviennent d'Auvergne-Rhône-Alpes. En toute logique, c'est à Cuiseaux que les animaux vont. Dans cet abattoir, ils proviennent, respectivement de l'Ain, de l'Isère, de la Savoie, de l'Allier et de la Haute-Loire principalement.

Inversement, seulement 56 % des bovins finis produits en Bourgogne-Franche-Comté sont abattus dans la région. La destination d'abattage des animaux est liée aux débouchés des acheteurs (négociants et groupements de producteurs), à la présence de groupes à implantation nationale et à l'accès aux réseaux de transports. Cette situation concerne les femelles finies dont la production dépasse l'abattage en région mais également des mâles.

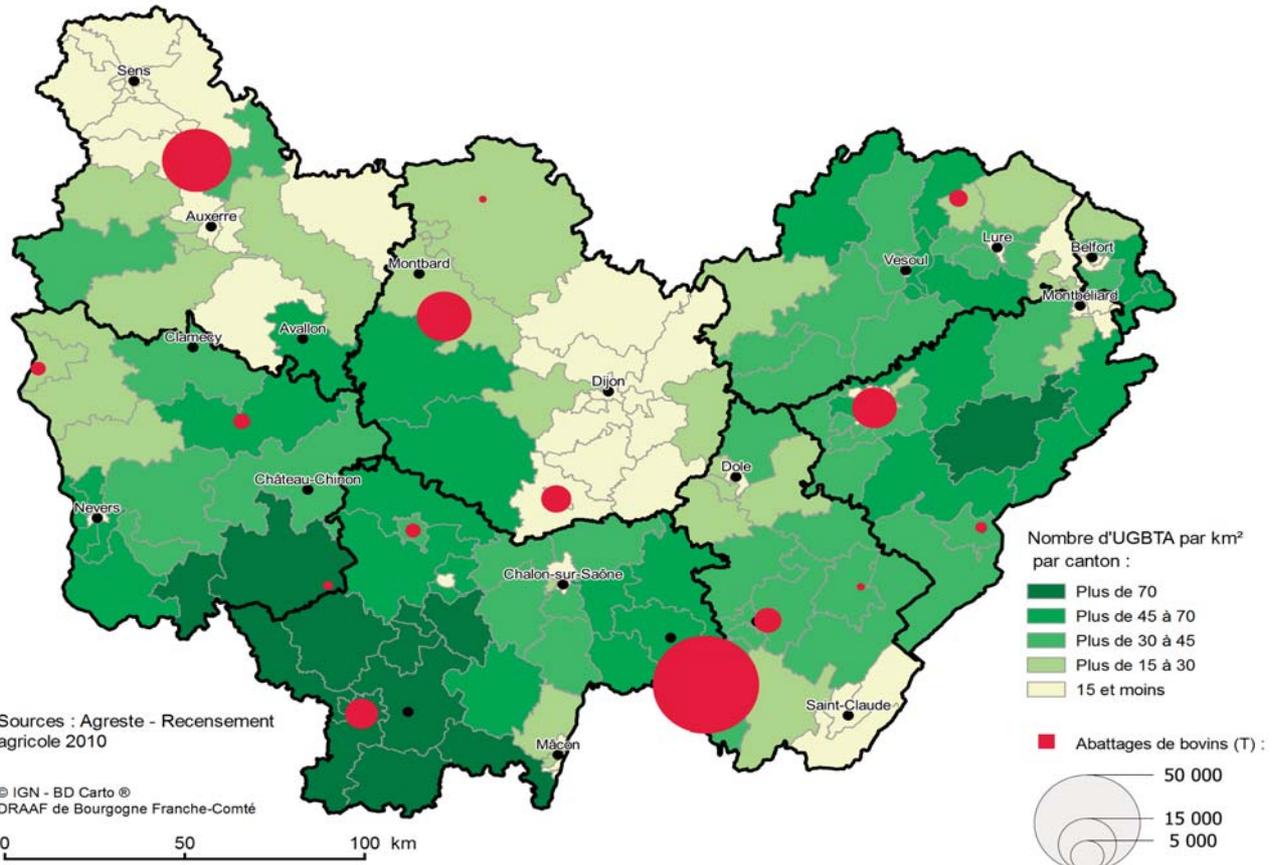
Inversement, un tiers des bovins finis produits en Bourgogne-Franche-Comté sont abattus en Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, une forte proportion des effectifs produits en Saône-et-Loire, soit 47 % partent dans cette région en particulier dans la Loire à Roanne et La Talaudière mais aussi dans l'Allier (Villefranche-d'Allier et Montluçon) et dans l'Ain. Autre destination des bovins finis de la région, la Bretagne avec 7 % de l'ensemble. C'est en Ile-et-Vilaine et dans le Finistère que les animaux partent. Les Pays de la Loire accueillent 3 % des bovins finis dans notre région.

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Des mouvements de bovins avec les régions limitrophes ou plus lointaines



Une production bovine présente dans toute la région excepté l'Yonne et l'est de la Côte-d'Or



Agreste Bourgogne-Franche-Comté

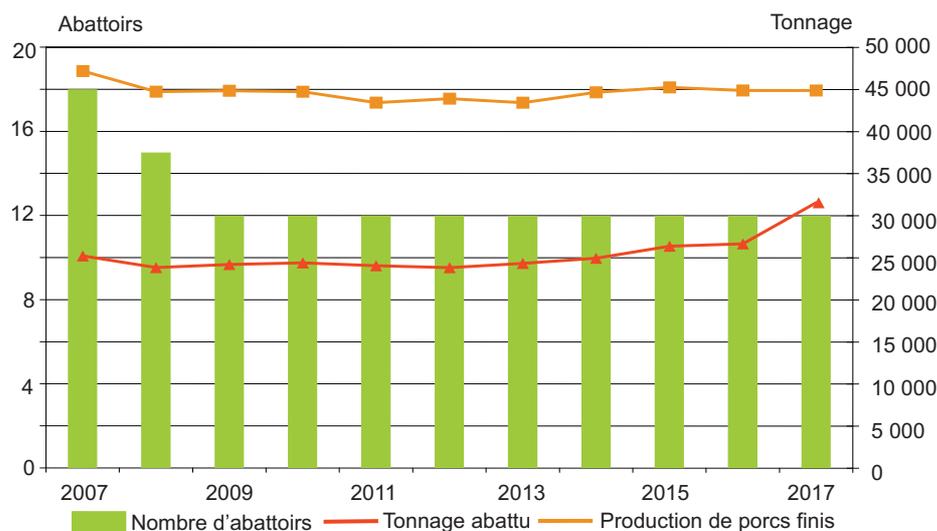
Porcins : une filière dynamique avec des abattages en hausse

En 2017, 12 abattoirs dont deux spécialisés ont abattu des porcins en Bourgogne-Franche-Comté pour un volume de 31 600 TEC soit 1 % du total national. Depuis 2012, le tonnage a progressé de 32 %. Néanmoins, les abattages sont inférieurs à la production de porcs finis qui s'établit à 44 900 tonnes en 2017.

En 2010, dernière année disponible, 841 exploitations élevaient des porcs dans la région. En 2017, 224 300 porcins sont présents. En Franche-Comté, la filière porcine s'est développée pour la valorisation du petit lait issu des fruitières à Comté. Elle est structurée autour du groupement de producteurs: Les éleveurs de la Chevillotte dans le Doubs. Les carcasses sont valorisées dans les filières IGP en développement avec « Le porc de Franche-Comté » et les saucisses de «Morteau» et de «Montbéliard». La production de saucisses IGP s'élève à 10 000 tonnes en 2017. En ex-Bourgogne, les élevages pratiquent majoritairement l'engraissement pour la valorisation des céréales produites localement. Elle est structurée par le groupe CYRHIO depuis 2008.

La production et les abattages de porcs sont déficitaires par rapport aux besoins : la production couvre 47 % de la consommation et les abattages 35 %

Des abattages de porcs en hausse depuis 2012

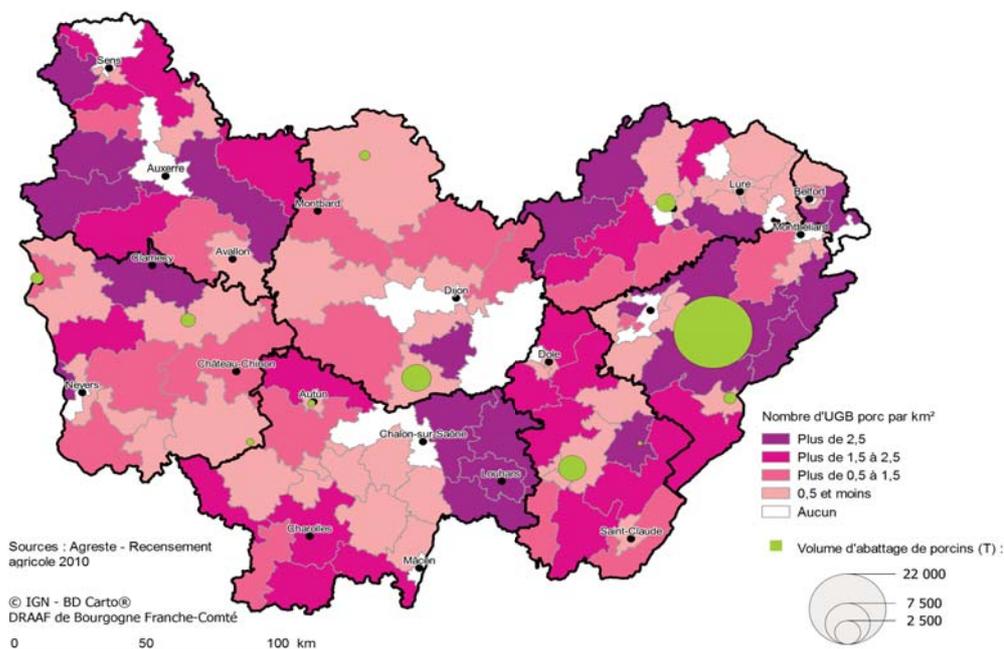


Source : DIFFAGA, Statistique Agricole Annuelle

seulement. Mais la situation est contrastée d'un département à l'autre. Les filières viande et charcuterie de Franche-Comté permettent d'abattre 92 % des porcs engraisés dans l'ancienne région (Source : Interporc 2017). Le Doubs, qui dispose d'un des deux outils spécialisés de la région est le seul pour lequel les abattages dépassent très largement la production. Ainsi, l'abattoir de Valdahon absorbe une grande partie des porcs. Il est le 9ème abattoir le plus important de France pour cette espèce. Depuis 2007, le tonnage abattu sur ce site a progressé de 72 % en lien avec la production de saucisses IGP. Néanmoins, la filière

manque de porcs nourris au petit lait dans la région. Ainsi, il pourrait être intéressant de développer la production porcine en Franche-comté grâce à des installations de jeunes agriculteurs. 86 % des porcs produits en Côte-d'Or peuvent être abattus soit à Beaune dans le sud ou à Châtillon sur Seine dans une proportion moindre. Le reste des volumes partent dans la Marne à Chaumont. 51 % des volumes produits dans la Nièvre peuvent être abattus dans l'un des trois abattoirs du département. Les autres partent à Lalpays dans l'Allier proche. Enfin, l'intégralité des porcs produits dans l'Yonne part à Fleury-les-Aubrais dans le Loiret.

Une production porcine issue de la valorisation du petit lait à l'est et des céréales dans l'Yonne

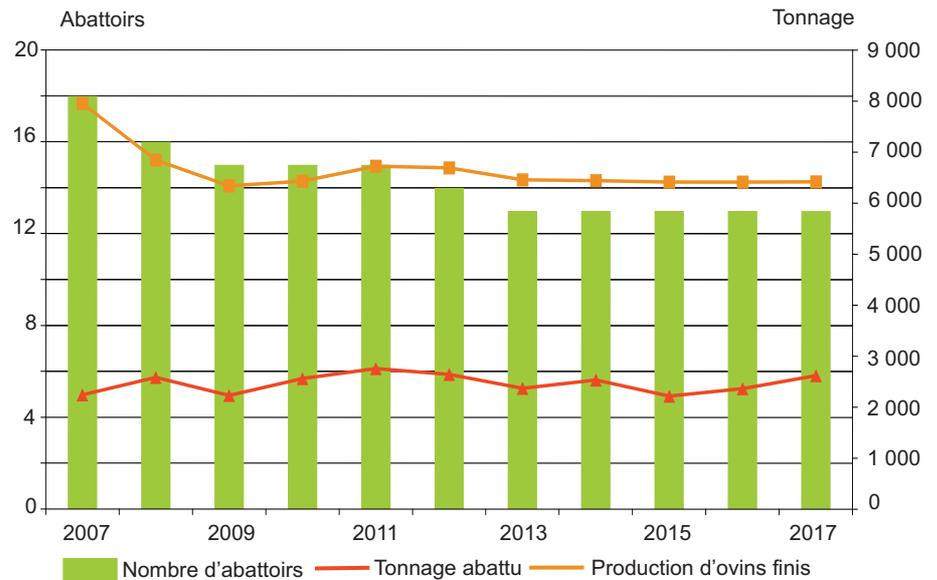


Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Ovins-caprins : des abattages très limités, stables, concentrés sur un outil

En 2017, 13 abattoirs de la région abattent des ovins et caprins pour un volume de 2 600 TEC soit 3 % du total national. Celui de Migennes, du groupe SICAREV, concentre plus de 40 % du total. 6 autres abattoirs abattent entre 100 et 500 TEC (Beaune, Besançon, Perrigny, Cosne sur Loire, Luxeuil, Paray-le Monial), les 6 restant abattant moins de 100 TEC par an (Châtillon sur Seine, Pontarlier, Equevillon, Corbigny, Luzy, Autun). Le nombre d'abattoirs abattant des ovins et caprins a fortement diminué depuis 2000 passant de 23 à 13 soit une baisse de 43 %.

D'après la base de données nationale d'identification, la région Bourgogne-Franche-Comté compte 2 400 éleveurs d'ovins. Ils élèvent un cheptel de 272 300 animaux. La répartition des élevages n'est pas homogène dans la région. En effet, ils sont principalement concentrés dans les quatre départements de l'ouest et sont les plus nombreux en Saône-et-Loire qui regroupe un quart des élevages. Deux systèmes de production cohabitent. Le premier est un système herbager associant des ovins de race charolaise avec l'élevage de bovins allaitants dans la Nièvre et la Saône-et-Loire. Le deuxième système est basé sur l'élevage en bergerie et se trouve dans les zones céréalières. Depuis 2000, la région a perdu la moitié de ses élevages et 62 % de l'ensemble de



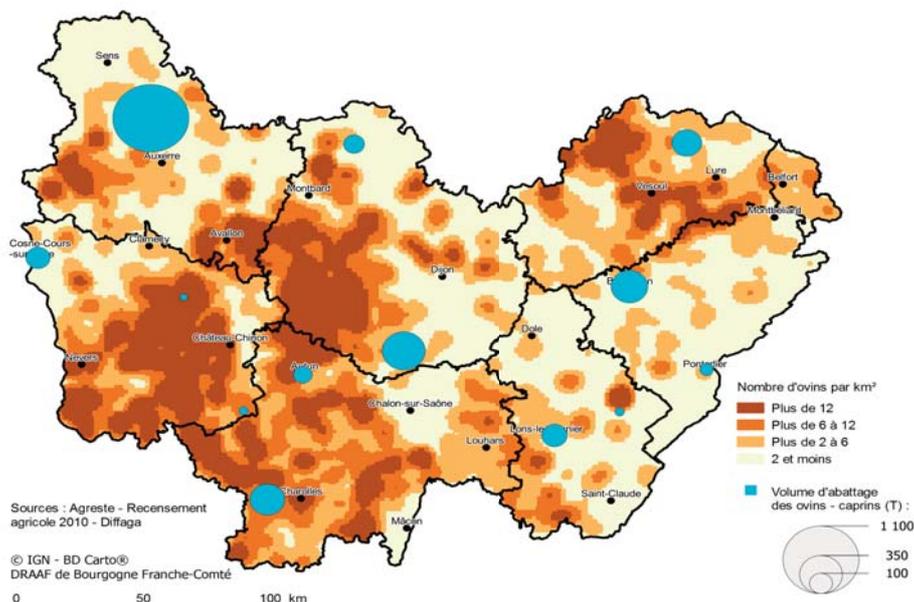
Source : DIFFAGA, Statistique Agricole Annuelle

son cheptel.

En 2017, la Bourgogne-Franche-Comté compte près de 28 000 chèvres. Le cheptel caprin se situe dans l'ouest de la région également en particulier dans la Saône-et-Loire qui élève 55 % des caprins, la Nièvre 18 % et l'Yonne 12 %. Cette concentration du cheptel s'explique par la production de fromages sous AOP « le Mâconnais » et le « Charollais » pour la Saône-et-Loire et le « Crottin de Chavignol » dans la Nièvre. Dans la région, la transformation se fait essentiellement à la ferme. Le département de Saône-et-Loire est ainsi le premier département français pour le volume de lait transformé à la ferme. La région n'abat que 43 % des agneaux finis produits dans la région. Des

chaînes spécialisées existent en dehors de la région. Ainsi, un tiers des agneaux rejoint la région Occitanie, la région parisienne et les Pays de la Loire transformant le solde. La diminution du nombre d'abattoirs d'ovins et caprins s'explique d'une part par la fermeture de petits abattoirs soit 7 au total. D'autre part, elle peut être liée à la restructuration de l'activité d'abattoirs industriels tel que celui de Vénarey les Laumes du groupe Bigard qui a abandonné l'abattage des petits ruminants depuis 2006. Enfin, il peut s'agir de la restructuration de l'abattage dans un département comme la Haute-Saône avec la fermeture de Vesoul qui abattait des ovins alors que Pusey qui lui a succédé, est spécialisé dans l'abattage de porcs.

Des élevages ovins et caprins regroupés à l'ouest de la région



Agreste Bourgogne-Franche-Comté

En conclusion, une dynamique globale qui masque de fortes disparités

Si globalement, les volumes abattus depuis 2007 sont en hausse dans la région, de fortes disparités entre abattoirs apparaissent. A côté d'outils industriels de forte capacité dont les volumes progressent, en lien parfois avec des filières locales, coexistent de petites structures. Celles-ci sont indispensables à l'aménagement du territoire et au développement des filières de proximité. Un des enjeux majeurs pour ces outils est de transformer suffisamment de tonnage afin d'assurer leur viabilité économique. Elles sont présentes dans des territoires très ruraux et permettent parfois de dynamiser des filières locales. C'est le cas de Pusey en Haute-Saône pour l'abattage de porcs. Ces outils de faible capacité sont parfois sous exploités et pourraient constituer une opportunité pour le développement de circuits d'alimentation de proximité. Des différences de dynamiques existent aussi entre les filières. Pour les bovins, si la région produit majoritairement des brouillards exportés, l'abattage est en hausse grâce à des arrivées en provenance de régions limitrophes voire même un peu éloignées. Le dynamisme de la filière porcine de Franche-Comté et de ses 3 IGP positionnent Valdahon dans le Doubs au top 10 national des abattoirs de sa catégorie et entraîne toutes les petites structures locales dans son sillage. Enfin, la filière ovine est en perte de vitesse dans la région et Migennes dans l'Yonne concentre 43 % des abattages. La majorité des ovins finis, soit 57 %, est abattue hors de la région, en particulier en Occitanie ou, plus proche, en région parisienne ou dans les Pays de la Loire.

Nombre d'abattoirs et volumes abattus en 2017

Département	Nombre d'abattoirs	Volume total annuel abattu (TEC)	Pourcentage du volume
Côte-d'Or	3	De 20 000 à 25 000	14%
Doubs	3	De 30 000 à 35 000	22%
Jura	2	De 5000 à 10 000	5%
Nièvre	3	De 3 000 à 5 000	3%
Haute-Saône	2	De 2 000 à 4 000	2%
Saône-et-Loire	3	De 55 000 à 60 000	39%
Yonne	1	De 20 000 à 25 000	15%
Bourgogne-Franche-Comté	17	147 653	100%

Source : DIFFAGA 2017

Définitions

DIFFAGA : Diffusion de l'Abattage des Grands Animaux. Deux sources existent:

Pour les bovins : la source est la BDNI qui fait l'objet d'une extraction une fois par mois.

Pour les autres grands animaux : C'est une enquête quasi-exhaustive auprès des abattoirs de gros animaux qui est faite mensuellement.

BDNI : Base de Données Nationale d'Identification. Il s'agit de la base de référence pour les informations relatives aux bovins en France. Elle s'élargit progressivement aux ovins, caprins et porcins. Tout éleveur de bovin est obligé de déclarer les animaux qu'il détient et de les identifier à l'aide de boucles.

TEC ou tonnes: Tous les tonnages sont en Tonnes Equivalent Carcasse.

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté
Service Régional de l'Information
Statistique et Économique

4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex

Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte

@agriculture.gouv.fr

Directeur : Vincent Favrichon

Directeur de la publication : Florent Viprey

Rédaction : Laurence Malet, Yves Zeller

Composition, Impression : DRAAF/SRISE

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2493-6499

Prix : 2,50 €

© Agreste 2019



www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr